



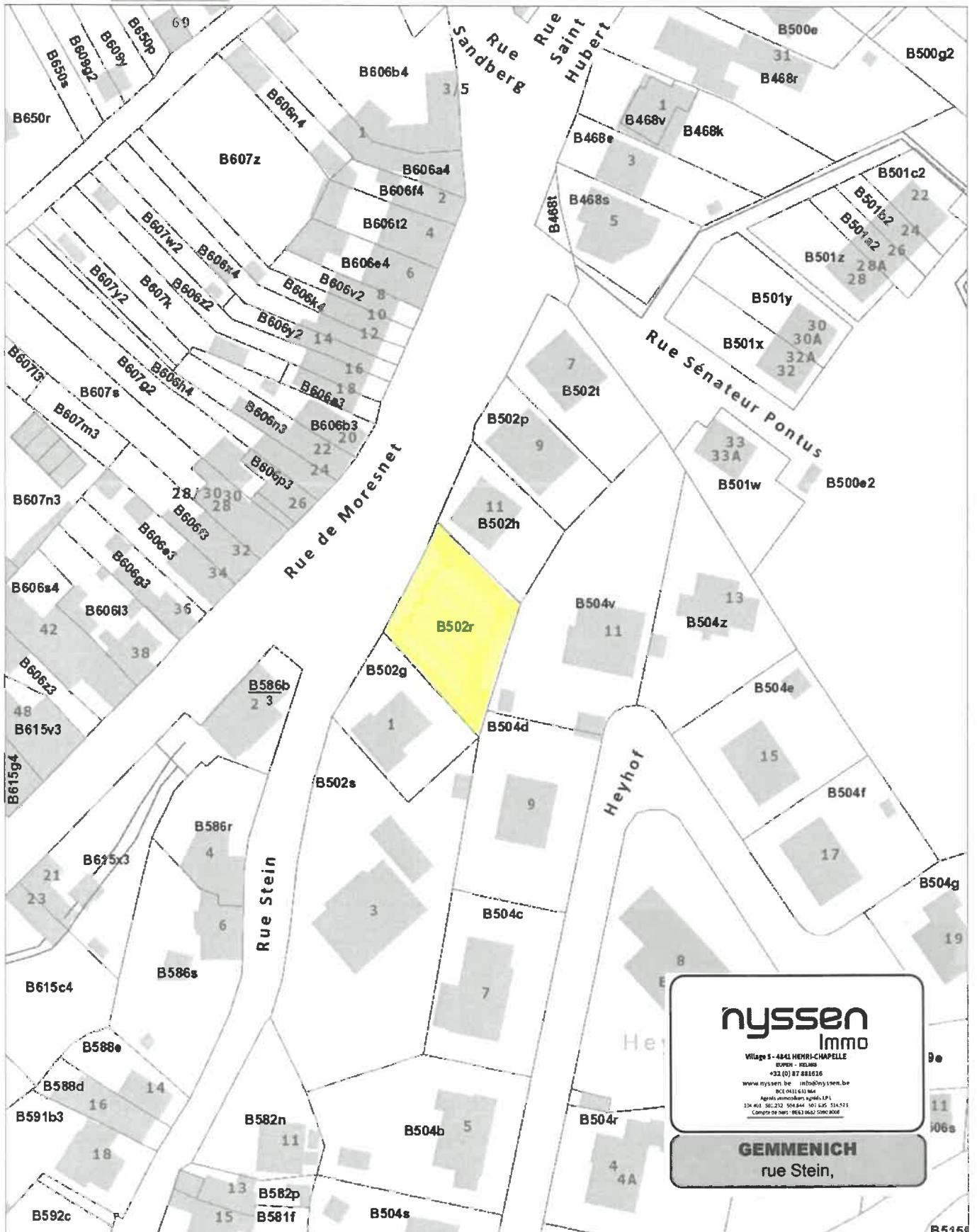
Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
PLOMBIERES 1 DIV/GEMMENICH/

Situation la plus récente
Fait le 23/03/2023
Échelle : 1 : 1044



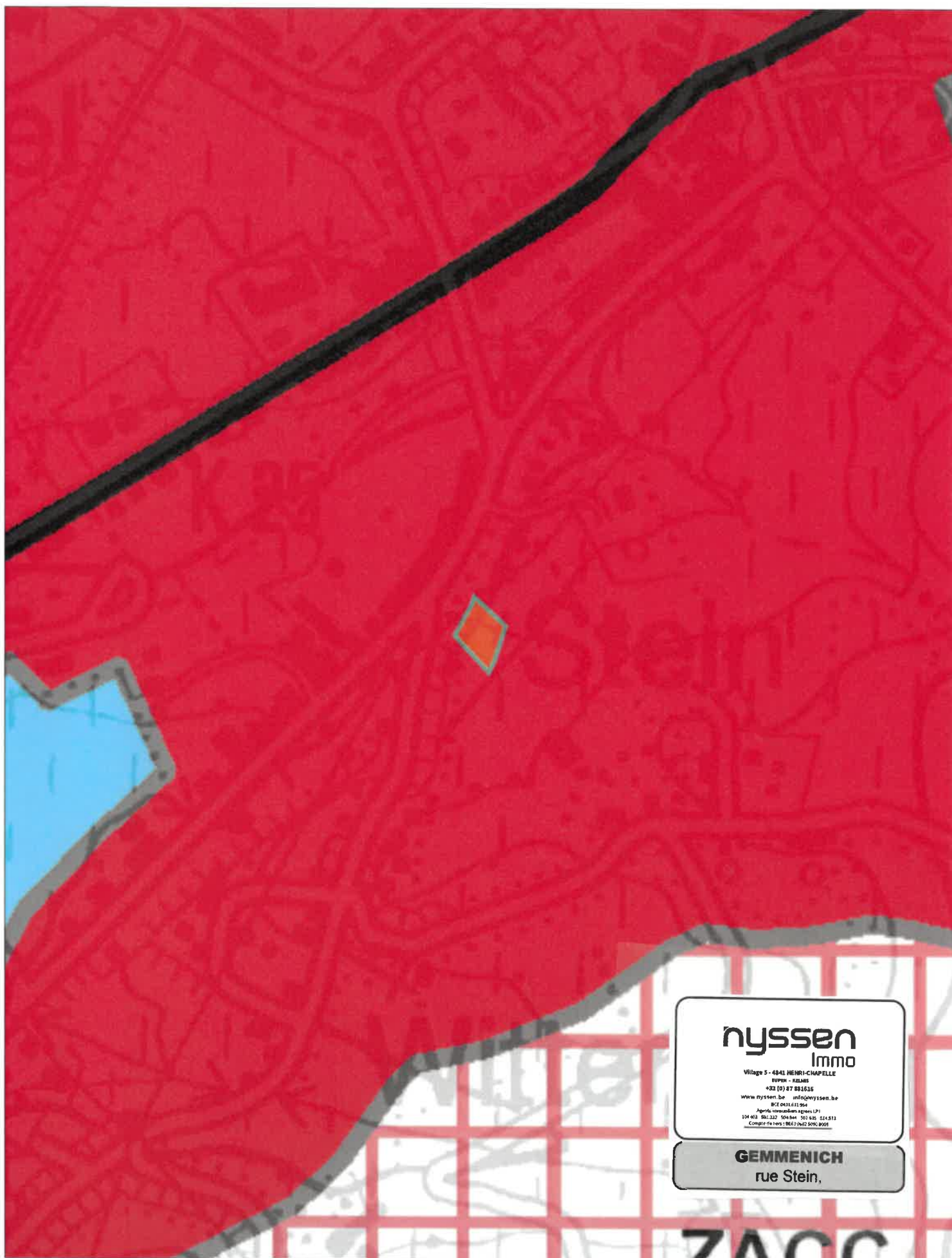
nysse
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE
02969 - 02349
+32 (0) 87 881638
www.nysse.be info@nysse.be
BCE 043143384
Agence immobilière agréée IPI
104 403 - 501.232 504.844 - 507.645 514.573
Compte de n°: BE63 0642 5006 0008

GEMMENICH
rue Stein,

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bp_n_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.





nysse
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE
EUPH - KEMES
+32 (0) 47 891638
www.nysse.be info@nysse.be
BCE 04111364
Agence Immobilière agréée LP1
194 403 20122 104844 101430 114111
Compte de chèques: BE61 0402 5000 0005

GEMMENICH
rue Stein,

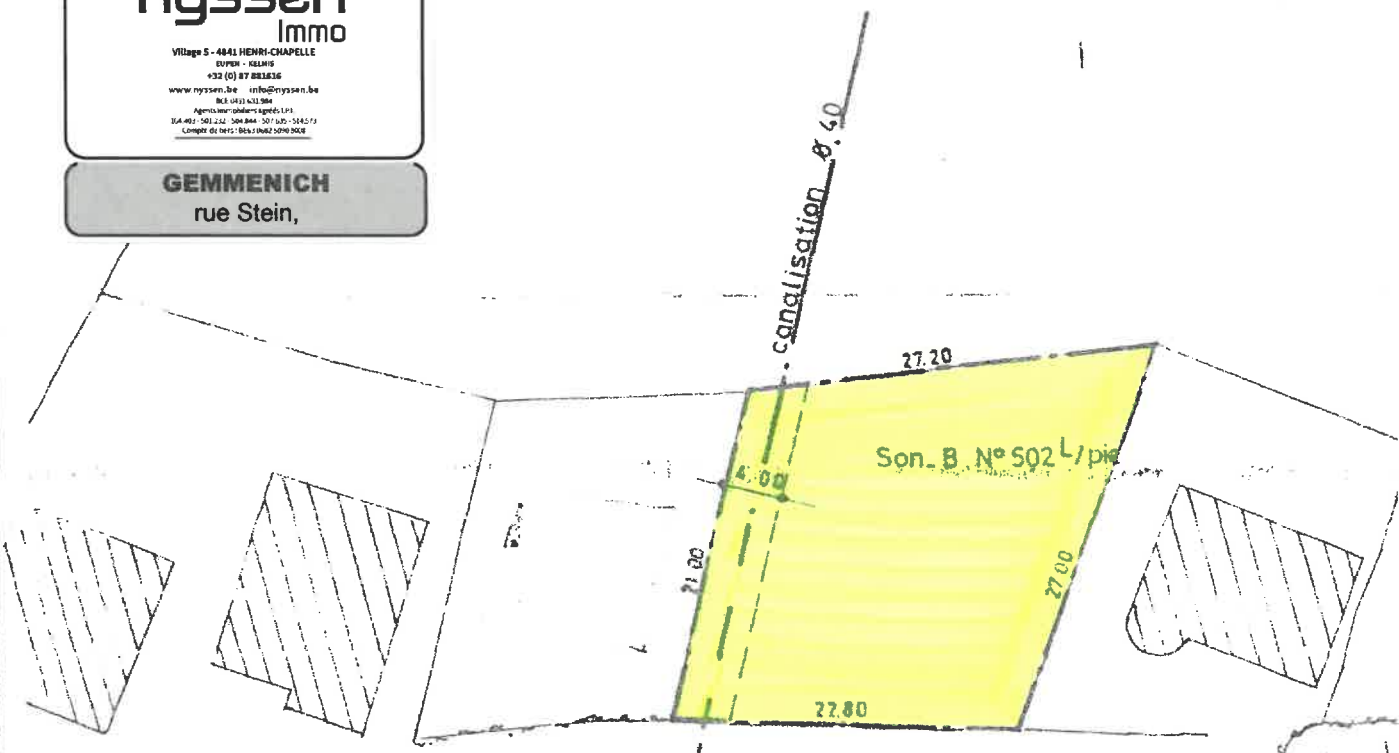
Je soussigné M. ...
 parcelle, sise rue Stein, cadastrée n. 5, n° 502¹, se.
 autorise M. ... à placer à ... de la clôture litérale,
 une canalisation d'un diamètre de ...
 Une servitude de passage en surface et en aval de la
 parcelle, en vue de ... le propriétaire présent ou futur
 pourra se faire servir.

leur accord: M. ... M. ...

nyssen
 Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE
 EVERE - BELGIUM
 +32 (0) 87 88.83.16
 www.nyssen.be info@nyssen.be
 RCS 041 431 984
 Agence immobilière agréée I.F.S.
 04 401 501 221 - 04 401 501 222 - 04 401 501 223
 Compte de DEVS: Bels 21042 5010 0002

GEMMENICH
 rue Stein,



Servitude de passage en surface et d'aqueduc en sous-sol
 acquise aux propriétaires de la canalisation. (Administration
 Communale après cessation).

RUE DE MORESNET-

Plan de la parcelle avec la canalisation.
 Echelle: 1/500.

Province de Liège

4670 PLOMBIERES, le 8 août 1980.

Arrondissement
de Verviers

Monsieur le Notaire

Commune de
PLOMBIERES

4670 Plombières-Montzen

Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexes
/ /		FR/ 877.4	

Objet: Requête

Concernant la parcelle cadastrée Son B n° 502r sise rue Stein à 4680 Plombières-Gemmenich.

Demande de renseignements.

Loi du 29 mars 1962, organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, modifiée par celles des 22/4 et 22/12/1970

Application des articles 44-§5, 56-§2 et 63-4

CERTIFICAT D'URBANISME

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Plombières certifie, par la présente, que conformément aux dispositions légales ci-dessus, il n'a pas d'objections à formuler quant à l'opération immobilière citée sous rubrique, la parcelle en cause se situant en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Verviers-Eupen. Il faut, toutefois, noter qu'une canalisation d'un diamètre de 0,40m est placée à 2 m de la clôture latérale et qu'il existe une servitude de passage en surface et d'aqueduc en sous-sol sur la parcelle cadastrée Son B n° 502 r.

nyssen
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE
EUPEN - BELGIUM
+32 (0) 87 881616
www.nyssen.be info@nyssen.be
Agents immobiliers agréés I.P.
104.407.701.10 - 104.404.101.10 - 104.410.101.10
Compte de chèques: 1651 024 500 0008

PAR LE COLLEGE

GEMMENICH
rue Stein,